

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec tenue le samedi 21 octobre 2023 à 16 h 00, à la salle Frontenac du Château Frontenac à Québec.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Damien Lemire, président de la Corporation, souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence. M. Lemire présidera l'assemblée en compagnie M. Denis Boies, secrétaire de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Damien Lemire fait la lecture de l'avis de convocation. L'adoption est proposée par M. Serge Lefebvre et appuyée par M. Robert Lefebvre.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par M. Denis Richard et appuyée par M. Denis Tremblay.

4. LECTURE DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

M. Denis Boies, secrétaire, présente les procédures d'assemblée.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 15 OCTOBRE 2022

M. Denis Boies fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022. L'adoption est proposée par M. Martin Caron et appuyée par M. Serge Lefebvre.

6. MOT DU PRÉSIDENT

M. Damien Lemire remercie les membres de leur présence et mentionne que le conseil a tenu 6 réunions, dont 2 en présentiel.

Il note deux dossiers prioritaires cette année : l'entente entre le Temple et la Société d'agriculture de St-Hyacinthe arrive à échéance et sera revue. En effet, le siège social du Temple est maintenant installé dans leurs locaux, de même que la galerie des 105 intronisés, aménagée dans le Pavillon Sollio Agriculture.

Il mentionne également que, suite à des changements à la structure organisationnelle, les services de soutien technique ne sont plus offerts par la Société d'agriculture. Dans cette optique, Mélysa Lemire a été recrutée et occupe le poste de coordonnatrice pour le Temple. Le transfert des dossiers s'est effectué avec la collaboration de Mme Lucie Duchesne. M. Lemire remercie la Société d'agriculture d'avoir facilité le processus pour la transition.

L'autre dossier qui a nécessité l'attention du conseil concerne la tenue du banquet d'intronisation au Château Frontenac. Après un constat d'augmentation important des coûts, des soumissions auprès de 4 établissements ont orienté la décision du Conseil d'administration de changer d'endroit l'an prochain. C'est ainsi que le Conseil d'administration a statué de tenir le banquet 2024 au Centre des Congrès de Lévis.

Une pensée spéciale est demandée pour les familles des admis au Temple qui nous ont quitté au cours de la dernière année : M. Roger Béliveau, M. Florent Fortier et Louis-Joseph Jean.

M. Lemire termine en adressant des remerciements aux membres du Conseil d'administration pour leur travail tout au long de l'année.

7. ÉTATS FINANCIERS

Les États financiers de la Corporation en date du 31 mai 2023 sont présentés par M. Yvan Beaudin, trésorier. Il est noté que les États financiers remis à l'entrée sont incomplets; les pages des résultats et du bilan sont manquantes.

L'adoption est proposée par M. Gérald Routhier et appuyée par M. Guy Charbonneau.

8. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'adoption de l'ensemble des gestes posés par le Conseil d'administration du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, entre le 15 octobre 2021 et le 15 octobre 2022, est proposée par M. Serge Lefebvre et appuyée par M. Gilles Perreault.

9. NOMINATION DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA CORPORATION

Il est proposé par M. Gilles Perreault et appuyé de M. Serge Lefebvre de nommer la même firme comptable, soit JBB Cabinet-Conseil inc., à titre d'expert-comptable.

10. NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION

M. Denis Tremblay, appuyé par M. Denis Godin, propose M. Serge Lefebvre à titre de président d'élection et M. Denis Boies comme secrétaire d'élection, et de nommer M. Martin Caron et M. Guy Charbonneau comme scrutateurs.

11. ÉLECTION DE TROIS ADMINISTRATEURS

M. Serge Lefebvre mentionne que les trois administrateurs dont le mandat se termine sont M. Martin Caron au poste no 7, M. Yvan Beaudin au poste no 8 et Mme Céline Dumont au poste no 9. Il mentionne que l'élection se fera poste par poste, que les administrateurs sont élus parmi les membres en règle de la Corporation et que leur mandat est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Il sera pris autant de candidatures que l'assemblée voudra bien en soumettre.

Les candidatures proposées sont :

Poste no 7 : M. Martin Caron, appuyé de M. Denis Richard, propose la candidature de M^{me} Claire Desaulniers. Mme Desaulniers accepte. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Lefebvre la déclare élue;

Poste no 8 : M. Guy Charbonneau, appuyé de M. Denis Tremblay, propose M. Yvan Beaudin. M. Beaudin accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Lefebvre le déclare élu;

Poste no 9 : M. Denis Godin, appuyé de M. Denis Richard, propose Mme Céline Dumont. Mme Dumont accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Lefebvre la déclare élue.

M. Gilles Perreault, appuyé par M. Gilles Bilodeau, propose la fermeture des mises en candidatures.

Le président, M. Damien Lemire, remercie le président et le secrétaire d'élection et félicite les administrateurs élus.

12. VARIA

M. Lemire mentionne que l'AGA et le banquet 2024 se tiendront au Centre des congrès de Lévis plutôt qu'au Château Frontenac, ce qui devrait amener des économies. Il précise que la date du samedi 26 octobre 2024 a été réservée.

Un membre demande si le contrat avec le Centre des congrès est annuel ou si c'est un engagement à long terme.

M. Denis Richard remercie M. Martin Caron pour son implication au Conseil d'administration du Temple. Les applaudissements des membres présents témoignent de leur appréciation.

M. Serge Lefebvre, membre du Conseil d'administration du Temple canadien de la renommée en agriculture signale que 7 nominés provenant de 7 provinces différentes seront honorées lors du banquet du 4 novembre prochain à l'Île-du-Prince-Édouard, dont M. Marcel Groleau du Québec.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M. Guy Charbonneau, appuyé par M. Denis Richard.

Damien Lemire
Président

Denis Boies
Secrétaire d'assemblée